



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le discours du Président de la République sur le système de santé du 18 septembre 2018

La CMH et le SNAM-HP ont pris note avec satisfaction du discours-programme du Président de la République Emmanuel Macron sur la santé, notamment au niveau des grands principes, de l'analyse de la situation et des grandes lignes de ses propositions.

Nos organisations notent en particulier l'accent mis sur le manque de médecins dans les déserts médicaux, la nécessité d'une complémentarité forte au niveau des territoires entre les différents partenaires, le développement des outils numériques, le travail en réseau dans les territoires, la priorité aux urgences et à la qualité des soins, le fléchage prioritaire pour le diabète et l'insuffisance rénale chronique.

Ils notent aussi avec satisfaction le souci du Président de la République de favoriser le dialogue social et renforcer le rôle des médecins dans l'hôpital, notamment le rôle des CME dans la gouvernance de l'hôpital ainsi que le renforcement institutionnel du rôle des services hospitaliers.

Par ailleurs, le fait d'intégrer davantage les diverses missions des praticiens hospitaliers sur le plan réglementaire est positif. Enfin, l'augmentation de l'Ondam qui passe à 2,5% (par rapport aux 2,3% espérés) est une bonne nouvelle.

Le Président Macron a souhaité montrer l'importance d'une réforme systémique avec la promesse d'une meilleure organisation luttant contre le cloisonnement hôpital/ville, et hôpital/médico-social. Avec le sous-titre « Prendre soin » (et pas seulement « soigner »), il a dressé le constat de la nécessité d'un engagement collectif. L'ambition serait que notre système de santé, l'un des piliers de notre Etat providence, devrait maintenant changer de paradigme a-t-il affirmé.

Recentrer le système autour du patient signifie aussi en finir avec la course à l'activité. Pour replacer l'ensemble des acteurs dans une approche de coopération, il propose un meilleur accès au soin, construire le système autour du patient et regagner du temps médical. L'organisation de l'activité serait réorganisée en 3 niveaux selon :

- Soins proximité (et urgences)
- Soins spécialisés (et maternité)
- Soins ultra-spécialisés,

Tous objectifs qu'une loi devra affirmer courant 2019.

Cette organisation pour l'hôpital concernerait aussi le secteur privé, avec par exemple des plateaux techniques partagés.

Nous nous félicitons donc de ces diverses avancées, notamment en ce qui concerne les intentions. Néanmoins, nous tenons à attirer l'attention sur les éléments suivants :

- Personne ne s'apitoiera sur la suppression d'un concours mal conçu, mal interprété et réducteur pour l'entrée en médecine. Néanmoins, la médecine doit rester de haut niveau afin que l'excellence soit préservée, sous une forme à déterminer. Cette forme ne pouvant être un simple contrôle continu qui mettrait les étudiants en situation de trop grande sujétion potentielle et à l'absence d'anonymat, génératrice de risque d'arbitraire.
- Les diverses mesures concernant la territorialité, la priorité à la qualité et les diverses valorisations ne doivent pas rester au stade d'intention et nous attendons impatiemment des mesures concrètes.
- Il n'est pas mentionné de promotion salariale de quelque forme que ce soit du salaire de PH, alors que celui a subi une dévalorisation de près de 70% en euros constants en une génération et demie.
- Par ailleurs, il aurait été utile eu égard à l'urgence et la difficulté actuelle dans la discipline psychiatrie de développer plus avant, de la bouche même du Président de la République, quelles mesures étaient envisagées très rapidement.

En conclusion, malgré ces quelques réserves, le SNAM-HP et la CMH se félicitent des grands principes énoncés, de la pertinence de l'analyse et des grandes lignes des propositions énoncées par le Président de la République ce matin.

Paris, le 18 septembre 2018

Dr Norbert Skurnik
CMH

Pr Sadek Beloucif
SNAM-HP